entre des pierres et on la tient prête en quantité suffisante. Quelques brassées de *Coajo* jetées dans la cuve, des hommes y entrent jusque sous les aisselles et se meuvent dans le liquide; la précipitation de l'indigo se fait bientôt. Ce procédé est très-préjudiciable à la santé des malheureux qui entrent dans la cuve; il est économique pour l'*haciendero*, et améliore, dit-on, la qualité du produit.

On décante alors la cuve inférieure, et l'indigo est retiré, mis à sécher, puis cassé et emballé dans des cuirs verts, cousus en sacs appelés *surrons*. Quelquefois il est moulé dans des moules de terre ou de fer-blanc.

Pendant qu'on travaillait à la cuve inférieure, on a déchargé la supérieure et on l'a rechargée. Les résidus sont mis à sécher et brûlés le plus promptement possible.

On aura une idée de la raison des prix élevés de l'indigo, quand on saura qu'un hectare n'en produit pas ordinairement plus de cent livres. Il faut trois cents livres de plante pour une de produit.

On distingue l'indigo *flor*, le plus cher; puis le *sobre* (surfin); viennent ensuite les numéros 9 et 8, qui sont bons fins; 7 et 6, bons ordinaires; 5 et 4 inférieurs. Au-dessous de 4, le produit n'est plus vendable.

Les commerçants spéciaux distinguent ces qualités avec autant de netteté que si elles portaient une marque spéciale.

Il existe, dans le pays, des plantes indigofères dont la culture présenterait d'immenses avantages sur celle de l'Indigotier-Anil. Malheureusement, on n'a encore pu trouver un agent coagulateur pour précipiter la matière colorante de leur solution.

En ce moment, l'indigo flor vaut 7 francs la livre dans le pays.

---

## SÉANCE DU 22 JUILLET 1870.

PRÉSIDENCE DE M. CORDIER, VICE-PRÉSIDENT.

M. Larcher, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 juillet, dont la rédaction est adoptée.

Par suite de la présentation faite dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

M. Trabut (Louis), étudiant en médecine, rue de l'Arbre-Sec, 27, à Lyon, présenté par MM. Ayasse et Bouvier.

M. de Seynes fait hommage à la Société d'un exemplaire de la nouvelle édition des *Éléments de Botanique* d'Ach. Richard, revue

par M. Martins, et par lui (pour la partie cryptogamique). Il présente à ce sujet quelques observations (1).

M. le Secrétaire général donne lecture de la lettre suivante :

LETTRE DE **M. Louis AMBLARD.**

Agen, 21 juillet 1870.

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai remis hier, au chemin de fer, un fascicule de plantes à votre adresse. J'ai voulu, par cet envoi, qui sera suivi, je l'espère, de plusieurs autres, que la flore de Lot-et-Garonne fût représentée dans l'herbier de la Société botanique de France.

Ce fascicule contient les espèces suivantes, nouvelles pour la flore de notre département et non mentionnées dans la *Flore agenaise* de Saint-Amand :

**Adonis flammea** Jacq. — Au-dessus de Saint-Arnaud près Agen, 30 juin 1855 (*L. Amblard*); entre la Grangerie et Lannes, canton de Mézin, 15 mai 1868 (*L. Amblard*). — Moissons.

**Clypeola Jonthlaspi** L. — A droite et au-dessus de la route qui, de la limite du département, va vers Sauveterre, canton de Fumel, 10 juin 1869 (*L. Amblard*). — Pente pierreuse.

**Linum salsoloides** Lamk. — Entre Fumel et Condat, 20 août 1863 (*L. Amblard*) ; Monségur, canton de Monflanquin, et entre Monségur et Libos, 30 mai 1865 (*L. Amblard*) ; entre la limite du département de Tarn-et-Garonne et Tournon, près de Tournon, 24 mai 1866 (*E. de Pommaret*, *Garroute*, *G. de Saint-Exupéry* et *L. Amblard*). — Coteaux arides, friches.

**Erodium ciconium** L. — Espèce déjà mentionnée par M. Puel (*Cat. pl. du Lot*), comme venant dans Lot-et-Garonne.

**Vicia lathyroides** L. — Lac de la Lagüe, arrondissement de Nérac, 16 avril 1868 (*Garroute* et *L. Amblard*). — Sable des bords du lac.

**Myriophyllum alterniflorum** DC. — Pont de Gave, arrondissement de Nérac, 2 juin 1864 (*E. de Pommaret*, *G. de Saint-Exupéry* et *L. Amblard*). — Eaux de l'Avance.

**Orlaya platycarpos** Koch. — Agen. — Moissons. C.

**Selinum Carvifolia** L. — Le Tiple près Fumel, 6 septembre 1866 (*L. Amblard*, accompagné de MM. de Pommaret et l'abbé Garroute). — Vallon, lieu marécageux, le long d'un fossé.

**Centranthus Calcitrapa** Dufr., **Micropus erectus** L. et **Bellevalia romana** Rchb. — Espèces déjà mentionnées par M. Puel (*Cat. pl. du Lot*), comme venant dans Lot-et-Garonne.

(1) L'absence de M. de Seynes, expliquée par la note qui se trouve au bas de la page 271, ne nous a pas permis de recevoir la rédaction de ses observations.